



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES FAMILLES NE DEMANDENT PAS A ÊTRE PRISES EN CHARGE MAIS A ÊTRE PRISES EN COMPTE

Familles de France réagit aux propositions faites jeudi soir par le Président de la République.

Ces dernières années, la politique familiale n'apparaissait dans le débat politique que pour annoncer des coupes budgétaires : Familles de France est heureuse d'entendre enfin le chef de l'État souhaiter « *redéfinir la force d'une politique familiale* ».

Mais au-delà des souhaits, nous attendons aujourd'hui des actions concrètes et Familles de France sera attentif à ce qu'aucune famille ne soit laissée pour compte des mesures qui devront leur redonner de la confiance et du pouvoir d'achat.

Renforcer la solidarité à travers une protection sociale universelle :

Pour le pouvoir d'achat des retraités, pour favoriser les solidarités familiales, Familles de France se félicite de la ré-indexation des retraites sur l'inflation.

Mais la mesure ne suffit pas ! Rappelons que la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 a également gelé les prestations : tout comme pour les pensions de retraites, nous demandons naturellement leur ré-indexation. En effet si la politique familiale a perdu de sa force c'est aussi parce que les prestations sont trop faibles. Elles doivent aujourd'hui être revalorisées : pour les jeunes parents en particulier, il faut revaloriser la prestation partagée d'éducation de l'enfant (qui couvre le congé parental) et revenir au versement de la prime de naissance au 7^{ème} mois de grossesse.

Cibler les baisses d'impôts prioritaires :

Jeudi soir le chef de l'État a annoncé des baisses d'impôts mais n'en a pas donné les détails.

Qu'il le sache, la politique familiale est un bon indicateur des priorités : la prise en compte du fait familial est en effet un des critères d'un impôt juste et redistributif. Nous attendons, après ces annonces, la mise en place de tranches d'imposition plus progressives et nous proposons :

- Le prolongement du crédit d'impôt pour la garde d'enfant de 6 à 10 ans
- La revalorisation de la réduction d'impôt pour la scolarisation des enfants

Renforcer la participation et la représentation de la société :

Familles de France représente les familles dans de nombreuses instances : hauts conseils, organismes de sécurité sociale, établissements socio-médicaux ... Le Président de la République a évoqué la réforme de ces institutions pour qu'elles soient plus représentatives. C'est effectivement pour nous un enjeu permanent : en tant qu'association, nous sommes particulièrement attachés à ce que la décision publique assure la participation des parties concernées et représente la diversité des opinions.

Le chef de l'État a également évoqué les futures grandes réformes : dépendance, retraites et c'est dans les actes, sur ces sujets, que nous jugerons si la méthode est réellement plus efficace : Familles de France participera à ces débats et sera attentive à ce que la voix des familles y soit entendue.

« Redéfinir une vraie ambition de la politique familiale » est essentiel pour donner un avenir à tous les enfants de France.

Contact :

Mireille Lachaud : 06 16 58 69 92

Charly HEE : 06 62 44 11 05